## Commission des solidarités



### 4212 - Prévention spécialisée

# Convention d'objectifs et de moyens 2014 entre le Département du Bas-Rhin, la Ville de Haguenau et l'association Profil Prévention

Rapport n° CP/2014/114

### Service gestionnaire:

Direction de l'enfance et de la famille

#### Résumé :

le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens au titre de la prévention spécialisée, entre le Département du Bas-Rhin, la Ville de Haguenau et l'Association Profil prévention, pour l'année 2014.

L'Association Profil prévention est un service de prévention spécialisée intervenant sur la Ville de Haguenau, dans les quartiers d'habitat social où se concentrent aujourd'hui les populations les plus fragiles au plan socio-économique (précarité, marginalité, échec scolaire, délinquance...). Il s'agit des quartiers des Pins, de Saint Joseph, de la Musau et du Bildstockel.

L'équipe est composée de 4,4 Equivalents Temps Plein (ETP), dont 3,9 postes éducatifs.

Une convention d'objectifs et de moyens a été signée pour l'année 2013 entre le Département, la Ville de Haguenau et l'Association Profil prévention.

La dotation globale versée par le Département pour l'année 2013 s'élève à 244 890 €. La Ville de Haguenau participe depuis 2006 au financement, à hauteur de 20% des frais de fonctionnement pour l'intervention et par la mise à disposition des locaux.

Le montant de la participation versé au budget départemental par la Ville de Haguenau, correspondant à la subvention de fonctionnement 2013, s'élève à 49 254 €.

Le présent rapport propose la reconduction de la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2014 sur les mêmes bases, pour une participation de la Ville de Haguenau à hauteur de 20% des frais de fonctionnement.

Un nouveau cadre contractuel sera par ailleurs défini sur une durée triennale au cours de l'année 2014 en partenariat avec la Ville de Haguenau et l'association Profil Prévention afin d'adapter les objectifs et le plan d'action aux besoins et aux problématiques des populations des territoires d'intervention.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve la convention d'objectifs et de moyens au titre de la prévention spécialisée entre le Département, la Ville de Haguenau et l'Association Profil Prévention pour l'année 2014.

Elle autorise par ailleurs son Président à signer cette convention.

Strasbourg, le 20/01/14

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL